



RENCONTRE DE DÉBUT D'ANNÉE

AIDE-MÉMOIRE

Site internet du Club de basketball Les Astéries :

- asteries.ca

Inscription et paiement en ligne :

- Tous les joueurs-joueuses doivent être inscrit-e-s sur le site des Astéries. Pour le courriel, inscrire le courriel du parent car c'est à cette adresse électronique que sera envoyée la facture que le parent pourra utiliser comme preuve de paiement pour son rapport d'impôt. La réception de cette facture confirme que l'inscription a été complétée
- Pour les rapports d'impôt les parents doivent utiliser la preuve de paiement reçu suite à l'inscription de leur enfant. L'organisation ne remettra aucun autre reçu pour les rapports d'impôts.
- Le paiement de l'inscription peut se faire de deux façons :
 - De préférence par paiement électronique par carte de crédit lors de l'inscription en ligne. Le paiement électronique doit être fait au plus tard le 15 octobre;
 - Paiement par un ou deux chèques qui doivent être remis au plus tard le 15 octobre. Le deuxième chèque peut être postdaté jusqu'au 15 novembre. Les chèques doivent être faits au nom du Club de basketball Les Astéries. Le nom de l'enfant doit être inscrit sur le ou les chèques;
 - Le paiement électronique ou la remise des chèques doivent être faits au plus tard le 15 octobre. Pour les paiements électronique ou les remises des chèques faits après le 15 octobre, des frais administratifs de 50 \$ seront chargés en surplus des frais d'inscriptions.
- Programme Sport-études de l'école secondaire Le boisé : 925 \$ qui doit être payé à l'école secondaire Le bois.
- Taxe de non-résident de la ville de Victoriaville. À payer par les joueurs-joueuses des équipes civiles (mini qui jouent dans une ligue civile) qui ne demeurent pas à Victoriaville ou dans une municipalité qui a signé une entente intermunicipale de loisirs avec la ville de Victoriaville (voir politique « Frais d'inscription » sur le site des Astéries ou voir dans la brochure de la ville de Victoriaville Sport et loisirs Automne-Hiver 2018-2019).

Commanditaire :

- Dans le cadre du tournoi La Classique des Astéries, les parents peuvent trouver une ou des commanditaires;
- Pour les commandites de 100 \$ et plus, le parent recevra un remboursement de 50 \$ de ses frais d'inscription;
- Les chèques et les cartes d'affaires des commandites doivent être remis au gérant d'équipe au plus tard le 1^{er} novembre.

Bénévolat lors du tournoi La Classique des Astéries :

- Dates du tournoi : 11, 12 et 13 janvier 2019;
- À l'exception des catégories Petit Basket (1^{ère} et 2^e année) et Mini Novice (3^e et 4^e année), un parent par famille doit faire obligatoirement un minimum de cinq heures de bénévolat lors du Tournoi La Classique des Astéries;
- L'objectif du bénévolat est de maintenir les frais d'inscription les plus bas possible tout en permettant aux jeunes de participer à des activités intéressantes;

- Type de bénévolat :
 - Mini Participation et Mini Compétitif : hébergement, responsable de site, transport, officiel mineur;
 - Garçons au secondaire : officiel mineur;
 - Filles au secondaire : hébergement, responsable de site, transport, officiel mineur.

Tournoi de basketball masculin des Astéries

- Date : 17 et 18 novembre 2018

Code d'éthique :

- Aller sur le site internet des Astéries pour lire le code d'éthique avec votre enfant;
- Compléter et remettre à l'entraîneur la feuille « Engagement de la joueuse-joueur et de ses parents ».

Transport :

- Équipes civiles (Mini Participatif et Mini Compétitif qui jouent dans une ligue civile) :
 - Tous les transports sont faits par les parents.
 - Concernant les frais occasionnés par ces transports :
 - Pour les parties de ligue, le Club dédommage les parents.
 - En ce qui concerne les parties hors-concours et les tournois, ce sont les parents qui en assument les coûts. Si des parents ne peuvent pas assurer le transport de leur enfant, ils doivent dédommager (10 \$ pour un transport aller-retour) le parent ou l'entraîneur qui voyage leur enfant.
- Équipes scolaires et d'excellence Sport-Études (équipes des jeunes au secondaire) :
 - Lorsque la distance le justifie, les transports pour les parties de ligue se font en autobus scolaire. Si la distance ne justifie pas un transport par autobus (Victoriaville, Princeville, Warwick), ce sont les parents qui assument le transport;
 - En ce qui concerne les parties hors-concours et les tournois, ce sont les parents qui font les transports et qui en assument les coûts. Si des parents ne peuvent pas assurer le transport de leur enfant, ils doivent dédommager (10 \$ pour un transport aller-retour) le parent ou l'entraîneur qui voyage leur enfant.

Hébergement :

- Un coucher à l'hôtel pour les équipes excepté Mini Petit basket (1^{re} et 2^e année) et Mini Novice (3^e et 4^e année).

Entretien des équipements :

- Importance de laver et de sécher les équipements de façon appropriée pour éviter de les endommager et les répercussions sur les frais d'inscription :
 - Laver avec des vêtements pâles;
 - Sécher à l'air libre et pas à la sècheuse.
- Tous les équipements (camisoles et équipements complets) doivent être remis à l'entraîneur en fin d'année.

Vente de vêtements :

- Achat non obligatoire
- Séance d'essayage : Voir feuille d'information.
- Le paiement des achats doit se faire lors de la commande

Directrice technique :

- Catherine Thibaudeau, cellulaire 819 806-0248